

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL D'AMITIE CHINO-IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLONS, Lot
119, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2025 , et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL D'AMITIE
CHINO-IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- La réalisation de Médecine Générale
- La Gastro-Entérologie
- La Rhumatologie
- Laboratoire
- L'échographie

Et pour la réalisation de l'objet social :

v L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

v L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

v La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

v La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

v Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLONS, Lot 119, Ilot 26

Dirigeant(s) M JI YAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06862 du 26/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82059/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

